**CAISSE DE SOLIDARITE :**

La caisse de solidarité est un fond géré par le lycée, alimenté sur la base du volontariat des familles destiné à aider des élèves, dont la famille éprouve des difficultés financières et à apporter un soutien aux familles lors d’évenements malheureux.

D’avance merci pour votre geste solidaire. Les chèques sont à adresser à l’ordre de « agent comptable du lycée Jean Monnet ». Pour information le montant moyen des dons est de 10 Euros

**MAISON DES LYCEENS DU LYCEE JEAN MONNET**

La Maison des lycéens (MDL) est une association gérée directement par les élèves de 16 ans ou plus. Elle est constituée d'une assemblée générale et d'un bureau.

**Son rôle ? Participer au développement de la vie sociale, culturelle et sportive dans l'établissement.**

En lien avec le Conseil de la Vie Lycéenne, la MDL développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Pour financer ses projets, la MDL peut organiser des activités pour récolter des fonds.

Exemple de projets au sein du lycée: journée déguisée, bal de fin d'année, soutien scolaire, vente de sweet et tee-shirt, action sidaction...

Tous les lycéens peuvent adhérer et devenir membre de la MDL. Les membres qui forment l'assemblée générale de la MDL sont force de proposition pour la mise en place de projets.

Si vous souhaitez adhérer à la maison des lycéens merci de remplir le bulletin suivant et de joindre un chèque de **10 euros** à l'ordre de la "MDL Lycée Jean Monnet".

✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂✂

**ADHESION MDL ANNEE SCOLAIRE 2017-2018**

**NOM:**

**PRENOM:**

**CLASSE:**

**IDEES DE PROJET POUR 2017-2018:**

**Souhaitez-vous participer au bureau qui gère la MDL ?**